

# REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS – U17 M & U 18F

## ARTICLE 1

Equipes : Equipes provenant des brassages Pré-Région départementaux ou Interdépartementaux à compter de janvier

Nombre d'équipes : R1 : 12  
R2 : 24

Nombre de poules : R1 – (Régionale 1) : 2 poules de 6  
R2 – (Régionale 2) : 4 poules de 6

## ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH **NAQ MARS 2022**

Samedi à **15h00**

## ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION

- a. Nombre de joueurs (ses) : 10 maximum
- b. Equipe 1 : Types de licences autorisées (nombre maximum)
  - o 1C, 2C, OCT ou OCAST, 1CAST, 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC, 2CASTCTC : 5 maxi
  - o OC ou OCASTCTC : sans limite
  - o CASTCTC : pour les CTC, 7 licences AST CTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
- c. Equipes réserves : Types de licences autorisées (nombre maximum)
  - o 2 licences 1C ou 2C ou 1CAST ou 2CAST (Hors CTC) ou 1CASTCTC ou 2CASTCTC ET 3 licences OCT maxi. Cependant ce nombre ne peut être supérieur à 4
  - o OC sans limite
  - o ASTCTC : Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

## ARTICLE 4 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Montées des équipes départementales à compter de janvier :

- Pour les départements 16, 17, 79 et 86 (U15M et F) : championnat organisé en ID à 4 départements :
  - o Qualification R1 : les 3 premiers.
  - o Qualification R2 : Les 6 équipes suivantes.
- Pour les départements 19, 23, 24 et 87 (U15M et F) : championnat organisé en ID à 4 départements :
  - o Qualification R1 : les 3 premiers.
  - o Qualification R2 : Les 6 équipes suivantes.
- Pour les départements 33, 40, 47 et 64 : championnat organisé en département
  - o Qualification R1 : (6 équipes)
    - Les équipes ayant terminées à la première place de chaque département
    - (A) Vainqueur barrage entre les 2<sup>nd</sup> des CD 33/47
    - (B) Vainqueur barrage entre les 2<sup>nd</sup> des CD 40/64



- Qualification R2 : (12 équipes)
  - Perdant du barrage (A)
  - Perdant du barrage (B)
  - Equipes classées à la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place de chaque département
  - Vainqueur du barrage en les 5<sup>èmes</sup> des CD 33/47
  - Vainqueur du barrage en les 5<sup>èmes</sup> des CD 40/64

Phase régionale :

- Régionale 1 : Les 12 équipes qualifiées sont réparties en 2 poules de 6 et disputeront des rencontres aller et retour.
- Régionale 2 : Les 24 autres équipes seront réparties en 4 poules de 6 et disputeront des rencontres aller et retour.

**ARTICLE 5 : PHASES FINALES**

Niveau 1 :

- ¼ finales (Match sec chez le second) :
  - 2A contre 3B
  - 2B contre 3A
- ½ finales (Match A/R) :
  - Match ALLER :
    - Vainqueur (2A/3B) contre 1B
    - Vainqueur (2B/3A) contre 1A
  - Match RETOUR :
    - 1B contre Vainqueur (2A/3B)
    - 1A contre Vainqueur (2B/3A)
- Finale entre les 2 vainqueurs

Niveau 2 :

- ¼ finales en match sec : A l'issue du championnat les équipes terminant à la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> place de chaque poule seront classées selon le classement inter poule de la position 1 à 8 (les premiers de 1 à 4 et les seconds de 5 à 8).
  - 1 reçoit 8
  - 2 reçoit 7
  - 3 reçoit 6
  - 4 reçoit 5
- ½ finales : (Match A/R)
  - Match ALLER :
    - Vainqueur (4/5) contre Vainqueur (1/8)
    - Vainqueur (3/6) contre Vainqueur (2/7)
  - Match RETOUR :
    - Vainqueur (1/8) contre Vainqueur (4/5)
    - Vainqueur (2/7) contre Vainqueur (3/6)
- Finale entre les 2 vainqueurs

**ARTICLE 6 : STATUT DE L'ENTRAINEUR**

Voir statut de l'entraîneur

